

MÉMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Lundi, 30 octobre 1905.

N^o 64.

Montag, 30. Oktober 1905.

Arrêté du 17 octobre 1905, concernant la répartition des subsides dans l'intérêt de l'hygiène et de la salubrité publique.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX
PUBLICS ;

Vu l'art. 139 du budget des dépenses de l'exercice 1905 ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé qui suit, se montant à frs. 98,450, sont accordés pour l'année 1905 aux communes du pays dans l'intérêt de travaux concernant l'hygiène et la salubrité publique.

Les subsides seront liquidés au profit des collèges échevinaux des communes intéressées.

Art. 2. Les mandats de ces subsides ne seront délivrés que sur la demande de l'administration communale, appuyée d'une attestation de l'homme de l'art ayant dirigé les travaux, constatant l'entière exécution des ouvrages subsideés.

Art. 3. Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 17 octobre 1905.

Le Directeur général des travaux publics,
Ch. RISCHARD.

Beschluß vom 17. Oktober 1905, betreffend die Vertheilung von Subsidien für Arbeiten im Interesse der öffentlichen Hygiene.

Der General-Director der öffentlichen Arbeiten ;

Nach Einsicht des Art. 139 des Ausgabenbudgets für 1905 ;

Beschließt :

Art. 1. Die im angefügten Verzeichnisse vermerkten Subsidien, im Gesamtbetrage von 98,450 Fr., sind für das Jahr 1905 den Gemeinden des Landes im Interesse von Arbeiten der öffentlichen Hygiene bewilligt.

Befagte Subsidien werden zu Gunsten der Schöffenkollegien der betreffenden Gemeinden liquidirt.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen werden nur auf das Gesuch der Gemeindeverwaltung, sowie auf eine von dem mit der Leitung der Arbeiten beauftragten Fachmanne ausgestellte Bescheinigung hin, daß die subsidirten Arbeiten vollendet sind, ausgehändigt.

Art. 3. Gegenwärtiger Beschluß soll ins „*Memorial*“ eingerückt werden.

Luxemburg, den 17. Oktober 1905.

Der General-Director der öffentlichen Arbeiten,
R. R i s c h a r d.

Subsides pour travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique.

N° d'ordre.	Noms des communes.	Noms des sections.	Designation des travaux.	Subsides.
1	Luxembourg.	Luxembourg.	Construction de châteaux de nécessité publics	3000
<i>District de Luxembourg.</i>				
	Capellen.			
2	Buscharage.	Bascharage.	Revers pavés	100
3		Hautcharage.	Nouveau cimetière	200
4		Linger.	Mise en état des latrines près des écoles	100
5	Clemency.	Clemency.	Revers pavés aux abords du lavoir public	100
6		Fingig.	Reconstruction du bassin du lavoir public	100
7	Dippach.	Bettange.	Canalisation à l'intérieur du village	100
8		Dippach.	Revers pavés	100
9		Schouweiler.	Canalisation du chemin conduisant à la halte	100
10		Sprinkange.	Travaux de canalisation du chemin conduisant à la halte	100
11	Garnich.	Dahlem.	Acquisition d'une pompe communale	100
12		Garnich.	Revers pavés et drainage	300
13		Hivange.	Mise en état du lavoir public	100
14		Kahler.	Revers pavés	100
15	Hobscheid.	Eischen.	id.	100
16	Kehlen.	Dondelange.	id.	100
17		Kehlen.	id.	100
18		id.	Etablissement d'un réservoir d'eau au « Petzebirchen »	100
19		id.	Crépissage du mur du cimetière	100
20		Keispelt-Meispelt.	Revers pavés	100
21		Nospelt.	id.	100
22		Olm.	id.	100
23	Kœrich.	Gœblange.	Construction de nouvelles latrines près de l'école	200
24		id.	Revers pavés	100
25		Gœtzingen.	id.	100
26		Kœrich.	id.	100
27	Kopstal.	Kopstal.	id.	100
28	Mamer.	Cap.	Etablissement de nouvelles latrines près de l'école	200
29		Capellen.	Nouvel abreuvoir	100
30		Holzem.	Puits artésien	100
31		Mamer.	Revers pavés	100
32		id.	Construction d'un nouveau cimetière	300
33	Septfontaines.	Greisch.	Revers pavés	100
34		Roodt.	Etablissement d'une fontaine publique	100
35		Septfontaines.	Mise en état des latrines près des écoles	200
36		id.	Canalisation du « Jenckenbour » près de la maison Knepper	50
37	Steinfort.	Kleinbettingen	Revers pavés	100
38		id.	Nouvelles latrines près de l'école	200
39		Hagen.	Revers pavés	100
40		Steinfort.	Agrandissement du cimetière	300
	Esch s/A.			
41	Bettembourg.	Abweiler.	Revers pavés	100

42	Bettembourg.	Bettembourg.	Revers pavés	100
43		id.	Canalisation de la « Judengasse »	200
44		Fennange.	Mur de clôture du cimetière	100
45	Differdange.	Differdange.	Nouveau cimetière	1000
46		id.	Extension de la conduite d'eau	300
47		Niedercorn.	id. id.	500
48		Obercorn.	Nouveau cimetière	800
49	Dudelange.	Dudelange.	Abattoir public	800
50		id.	Extension de la conduite d'eau	1100
51		id.	Revers pavés	100
52	Esch s/Alz.	Esch s/Alz.	Extension de la conduite d'eau et construction d'un second réservoir	1000
53		id.	Canalisation de la rue St. Vincent	200
54		id.	id. id. du faubourg	500
55		id.	id. id. de l'église de St. Michel.	300
56	Frisange.	Aspelt.	Aménagement du cimetière	100
57		id.	Etablissement d'une conduite d'eau	1000
58		Frisange.	id. de revers pavés	100
59		Hellange.	id. id.	100
60	Kayl.	Kayl	Revers pavés	200
61		Tetange.	id.	200
62		la commune.	Etablissement d'une conduite d'eau	1000
63	Leudelange.	Leudelange.	Acquisition d'un corbillard	200
64	Mondercange.	Bergem.	Revers pavés	100
65		Mondercange.	id.	100
66		Pontpierre.	id.	100
67	Petange.	Lamadeleine.	id.	100
68		Petange.	Etablissement d'une conduite d'eau	1500
69		id.	Revers pavés	100
70		Rodange.	id.	100
71		id.	Etablissement d'une conduite d'eau	300
72	Reckange.	Ehrlange.	Aménagement du cimetière	100
73		Pissange.	Pavage du ruisseau	100
74		Reckange.	Revers pavés	100
75	Berchem.	Roeser.	id.	150
76	Rumelange.	Rumetange.	Etablissement d'une conduite d'eau	500
77		id.	id. de trois nouveaux lavoirs	700
78		id.	Aménagement des latrines près de l'école des filles.	300
79	Sanem.	Belvaux.	Travaux de canalisation	100
80		Ehlerange.	Nouvelles latrines d'école.	200
81		Sanem.	Aménagement du lavoir public	100
82	Schiffange.	Schiffange.	Etablissement d'une conduite d'eau.	800
Luxembourg.				
83	Bertrange.	Bertrange.	Revers pavés	100
84		id.	Construction de nouvelles latrines	200
85	Contern.	Contern.	Revers pavés	100
86		Moutfort.	id.	100
87		id.	Construction de nouvelles latrines	200
88	Eich.	Eich.	Extension de la conduite d'eau à Eich	800

89	Eich.	Eich.	Extension de la conduite d'eau vers Kirchberg.	1000
90		id.	Construction de latrines à Muhlenbach	200
91		id.	Pavage du chemin vers le cimetière de Weimerskirch.	200
92	Hamm.	Hamm.	Reconstruction de latrines	300
93		id.	Revers pavés	100
94		Pu'fermühl.	id.	100
95	Hesperange.	Alzingen.	id.	50
96		Hesperange.	Mise en état du lavoir	150
97		Itzig.	Conduite d'eau vers le lavoir public.	200
98		id.	Revers pavés	100
99		id.	Etablissement d'une conduite d'eau	300
100	Hollerich.	Hollerich.	Construction de latrines à Bonnevoie	500
101		la commune.	Frais d'étude sur la question de l'épuration des eaux d'égout	1500
102		id.	Extension de la conduite d'eau et construction d'un lavoir.	2000
103	Niederanven.	Ernster.	Revers pavés	100
104		Niederanven.	id.	100
105		Oberanven.	id.	100
106		Senningen.	id.	100
107	Rollingergrund.	Rollingergrund.	Extension de la conduite d'eau	800
108	Sandweiler.	Sandweiler.	Revers pavés	100
109		id.	Construction d'une conduite d'eau	300
110	Schuttrange.	Munsbach.	Conduite d'eau à Neuhreuschen	400
111		Schrassig.	Nouvelle toiture du lavoir public	100
112		Uebersyren.	Revers pavés	100
113	Steinsel.	Heisdorf.	Construction d'une conduite d'eau	500
114		Steinsel.	Revers pavés	100
115	Strassen.	Strassen.	id.	100
116	Walferdange.	Bereldange.	id.	100
117		Helmsange.	id.	100
118		Walferdange.	id.	100
119	Weiler-la-Tour.	Syren.	Mise en état des latrines près de l'école.	200
120		Weiler.	Etablissement de nouvelles latrines	300
Mersch.				
121	Berg.	Berg.	Réparations au lavoir public.	100
122		la commune.	Agrandissement du cimetière	100
123		id.	Construction de latrines près de l'école.	300
124		id.	Etablissement d'une conduite d'eau	600
125	Bissen.	Bissen.	Revers pavés	200
126	Boevange.	Boevange s. At.	id.	100
127		id.	Aménagement du lavoir public	100
128		Brouch.	Revers pavés	150
129		Buschdorf.	id.	100
130		id.	Mise en état du lavoir public	100
131	Fischbach.	Angelsberg.	Canalisation du Pfaffenthal	100
132		Fischbach.	Construction d'un lavoir public	100
133		id.	Revers pavés à Koedingen	100
134		Schoos.	Mise en état du lavoir	100
135		id.	Réparations aux latrines.	100
136	Heffingen.	Heffingen.	Aménagement d'une fontaine publique au Muhlenweg.	150

137	Heffingen.	Heffingen.	Pavage aux abords de la fontaine publique «Heffingerbour»	100
138		Reuland.	id. id.	150
139	Larochette.	Larochette.	Pavage de la place publique	100
140		id.	Aménagement des latrines près du logement des institu- teurs	200
141	Lintgen.	Lintgen.	Construction d'un nouveau réservoir pour la conduite d'eau.	200
142		id.	Revers pavés	100
143	Lorentzweiler.	Bofferdange.	Nouvelles latrines près de l'école	200
144		id.	Extension de la conduite d'eau	100
145		Hunsdorf.	Lavoir public	200
146		id.	Revers pavés	100
147		la commune.	Etablissement d'une conduite d'eau	500
148		id.	Pavage du chemin vers le cimetière.	100
149	Mersch.	Beringen.	Revers pavés	200
150		Mersch.	Construction d'un lavoir public	400
151		id.	Reconstruction du mur du cimetière	100
152		Reckingen.	Etablissement d'une conduite d'eau	100
153		id.	Nouvelles latrines près de l'école	200
154		Rollingen.	Reconstruction d'un lavoir public	200
155		Schœnfels.	Revers pavés	100
156	Nommern.	Cruchten.	Reparations au mur du cimetière	100
157		Nommern.	Revers pavés	100
158		Schrandweiler.	Recrépissage du mur du cimetière	100
159	Tuntingen.	Hollenfels.	Prolongement de la conduite d'eau	100
160		id.	Revers pavés	100
161		Tuntingen.	Reconstruction du lavoir public	100
162		id.	id. du mur de clôture du cimetière	100

District de Diekirch.

	Clervaux.			
163	Asselborn.	Asselborn.	Agrandissement du cimetière	150
164		id.	Revers pavés près de l'école des garçons	100
165		Biwisch.	Nouvelles latrines d'école.	200
166		Boxhorn.	Forage d'un puits artésien	200
167		Stockem.	Nouvelles latrines d'école	300
168	Basbellain.	Basbellain.	Construction de deux lavoirs publics	200
169		Hautbellain.	Nouvelles latrines d'école	200
170		Huldange.	Réparations au lavoir public.	100
171		Wilwerdange.	id. id.	100
172		Drinklange.	Clôture de place à blanchir	100
173		Troisvierges.	Nouvelles latrines d'école	400
174	Boevange (Cl.)	Lullange.	id. id.	200
175		Hamiville.	Aménagement de la conduite d'eau	300
176		Orendal.	id. place à blanchir	100
177		Donnange.	Mise en état du cimetière	200
178		Troine.	Revers pavés	100
179		Boevange.	id.	100
180	Clervaux.	Clervaux.	Acquisition d'un corbillard	300
181		id.	Conduite d'eau et puits	200

182	Clerveaux.	Eselborn.	Conduite d'eau et puits	100
183		Reuler.	Mise en état et prolongement de la conduite d'eau. . .	150
184		Weicherdange.	Revers pavés	100
185	Consthum	Consthum.	Construction de nouvelles latrines	300
186		Holsthum.	id. id.	200
187	Hachiville.	Hachiville.	Réparations à la conduite d'eau.	100
188		id.	Revers pavés	50
189		Hoffelt.	Conduite d'eau, abreuvoir et lavoir publics.	300
190		id.	Revers pavés	100
191	Heinerscheid.	Fischbach.	Agrandissement de la conduite d'eau	100
192		Grindhausen.	Etablissement d'un lavoir public.	100
193		Heinerscheid.	id. de pompes près de l'école des garçons . . .	200
194		Hupperdange.	id. d'une conduite d'eau	200
195		Kalborn.	id. id.	100
196		Lieler.	id. id.	300
197	Hosingen.	Oberseisenbach.	Construction d'une conduite d'eau	600
198		Hosingen.	Nouvelles latrines d'école	500
199	Munshausen.	Roder.	Construction de latrines d'école	200
200		Drauffelt.	id. id.	200
201		Munshausen.	id. d'une conduite d'eau	200
202		Siebenaler.	id. id.	300
203	Weiswampach.	Weiswampach.	Revers pavés	100
204		id.	Construction d'un lavoir public à Kæsfurth	200
205		Beiler.	Creusement d'un puits et construction d'un abreuvoir. .	200
206		Holler.	Clôture de la blanchisserie	100
207		Binsfeld.	Amenagement de la blanchisserie	100
208		id.	Revers pavés	100
209		Breidfeld.	Amenagement du lavoir public	100
Diekirch.				
210	Bastendorf.	Bastendorf.	Revers pavés	100
211		Brandenbourg.	Mise en état d'un egout	100
212		Landscheid.	Revers pavés	100
213		Tandel.	Réparations au mur de clôture du cimetière	150
214	Bettendorf.	Bettendorf.	Construction d'une conduite d'eau	600
215		Gilsdorf.	Revers pavés	100
216		Mœstroff.	id.	100
217	Bourscheid.	Bourscheid.	id.	100
218		Kehmen.	id.	100
219		Schindermanderscheid.	Construction d'une conduite d'eau	200
220		Michelau.	id. id.	400
221		Welscheid.	Revers pavés	100
222	Diekirch.	Diekirch.	Conduite d'eau	500
223		id.	Achèvement de la canalisation	300
224	Ermsdorf.	Eppeldorf.	Conduite d'eau à Keiweibach	400
225		Ermsdorf.	Revers pavés	100
226		Folkendange.	id.	100
227		Stegen.	id.	100
228	Erpeldange.	Erpeldange.	Construction de latrines près de l'école des filles . .	300
229		id.	Grosses réparations aux latrines près de l'école des garçons	200

230	Ettelbruck.	Ettelbruck.	Construction d'une conduite d'eau	1000
231		id.	Canalisation à l'intérieur d'Ettelbruck	100
232	Feulen.	Niederfeulen.	Revers pavés	100
233		Oberfeulen.	Construction d'une conduite d'eau	600
234	Hoscheid.	Hoscheid.	Construction d'un réservoir d'eau	300
235		id.	Revers pavés	100
236	Medernach.	Medernach.	id.	200
237	Mertzig.	Mertzig.	Construction d'une conduite d'eau	700
238	Reisdorf.	Bigelbach.	id. de latrines d'école	200
239		Hoesdorf.	id. id.	200
240		Reisdorf.	Deblaiement de l'ancien cimetière	100
241		id.	Nouveau bassin pour la conduite d'eau	100
242	Schieren.	Schieren.	Travaux de recherches pour la construction d'une conduite d'eau	500
Redange.				
243	Arsdorf.	Arsdorf.	Revers pavés	100
244		id.	Construction d'un lavoir public	100
245		Bilsdorf.	Revers pavés	100
246	Beckerich.	Beckerich.	Mise en état du cimetière	100
247		Ehlang-Hovelange	Revers pavés	100
248		Huttange.	id.	100
249		Lovelange.	id.	100
250		Nœrdange.	Reparations au mur du cimetière	100
251		Oberpallen.	Revers pavés	100
252		Schweich.	id.	100
253	Bettborn.	Bettborn.	Travaux de canalisation	200
254		Prutz.	Revers pavés	100
255		Reimberg.	id.	100
256	Bigonville.	Bigonville.	id.	200
257		id.	Déplacement du cimetière	200
258	Ell.	Ell.	Revers pavés	100
259		Niedercolpach.	Réparations au mur de clôture du cimetière de Niedercolpach	400
		Obercolpach.		
		Petit-Nohressart.		
260	Folschette.	Hostert.	Mise en état des latrines d'école	300
261		Folschette.	Forage d'un puits et acquisition d'une pompe	100
262		id.	Revers pavés	200
263		Rambrouch.	Construction d'un lavoir public	300
264		id.	Revers pavés	100
265	Grosbous.	Grosbous.	Amenagement de la place autour de l'église	200
266		id.	Construction d'une conduite d'eau	300
267		Dellen.	Revers pavés	100
268		id.	Reconstruction du mur du cimetière	200
269	Perlé.	Holtz.	Aménagement des latrines d'école	100
270		id.	Revers pavés	100
271		Perle.	Agrandissement du cimetière	300
272		id.	Construction d'un lavoir public	200
273		Wolwelange.	Déplacement du cimetière	500
274	Redange.	Redange.	Revers pavés au lieu dit « Hinter den Garden »	200

275	Redange.	Niederpallen.	Construction d'un lavoir public	500
276		Nagem.	id. de latrines d'école	200
277	Saül.	Calmus.	Revers pavés	100
278		Ehner.	id.	100
279		Saül.	id.	300
280		Schwebach.	id.	100
281	Useldange.	Everlange.	id.	100
282		Rippweiler.	id.	100
283		Useldange.	Etablissement d'un nouveau cimetière	500
284	Vichten.	Michelbouch.	id. id.	500
285		Vichten.	Revers pavés	200
286	Wahl.	Buschrodt.	Construction de nouvelles latrines	200
287		Kuborn.	Revers pavés	100
288		Rindschleiden.	Acquisition d'une pompe	100
289		id.	Mise en état du cimetière de Grevels	300
290		Wahl.	Réparations au bassin de la conduite d'eau	100
Wiltz.				
291	Alscheid.	Kautenbch.	Construction d'une conduite d'eau	600
292	Boulaide.	Boulaide.	id. d'un réservoir d'eau	400
293		Baschleiden.	Recherches d'eau pour lavoirs publics	200
294		Surré.	Construction d'un réservoir en haut du village	300
295	Esch-s-Sûre.	Esch.	Assainissement de la troisième salle d'école et construction de latrines	400
296	Eschweiler.	Erpeldange.	Revers pavés	100
297		Eschweiler.	Mise en état du réservoir de la conduite d'eau	200
298		Knaphoscheid.	Prolongement de la conduite d'eau de Kleinboscheid vers Knaphoscheid	400
299	Goesdorf.	Büderscheid.	Prolongement de la conduite d'eau	300
300		Dahl.	Construction d'une conduite d'eau	150
301		Goesdorf.	Mise en état du réservoir d'eau en amont de l'école	200
302		Nocher.	Construction d'une conduite d'eau	150
303	Harlange.	Harlange.	id. de latrines d'école	800
304	Heiderscheid.	Heiderscheid.	Construction d'une conduite d'eau à Heiderscheidergrund	100
305		id.	Prolongement de la conduite d'eau	200
306		Eschdorf.	Construction de latrines d'école	300
307		Tadler-Ringel.	id. id. a Tadler	200
308		id.	Prolongement de la conduite d'eau et construction d'un lavoir public	150
309		Merscheid.	Construction d'une conduite d'eau	150
310	Mecher.	Kaundorf.	id. de latrines d'école	300
311		Mecher.	id. id.	400
312	Neunhausen.	Neunhausen.	id. de latrines près de l'école à Insborn	200
313		id.	id. à Neunhausen	200
314	Oberwampach.	Allerborn.	Recherche d'eau pour la fontaine publique	100
315		Brachtenbach.	Construction d'un lavoir public au lieu dit " Dricht "	400
316		Derenbach.	id. de latrines d'école	100
317		id.	id. d'une conduite d'eau à Derenbach-route	200
318		Niederwampach.	id. d'un lavoir public à Schimpach-station	100
319		Oberwampach.	id. de latrines d'école	200
320	Wiltz.	Wiltz.	id. d'un abattoir	900

321	Wilwerwiltz.	Enscherange.	Revers pavés près de la maison d'école et du logement de l'instituteur	150
322		Pintsch.	Revers pavés à l'intérieur du village	150
323	Winseler.	Winseler.	Conduite d'eau avec lavoir et abreuvoir publics	600
Vianden.				
324	Fouhren.	Bettel.	Revers pavés	200
325		Fouhren.	Mise en état du lavoir public	200
326		Longsdorf.	Construction d'une conduite d'eau avec abreuvoir	200
327		Walsdorf.	id. d'un lavoir public	200
328	Putscheid.	Gralingen.	id. de latrines	200
329		Putscheid.	id. id.	400
330		Weiler.	id. d'un lavoir public	100
331		Stolzembourg.	Canalisation à l'intérieur	200
332		Vianden.	Mise en état du cimetière	700
333	Vianden.	id.	Assainissement à l'intérieur	200

District de Grevenmacher.

Echternach.				
334	Beaufort.	Beaufort.	Construction d'une conduite d'eau	700
335		Dillingen.	Pavage et mise en état de la place de récréation de l'école	100
336	Bech,	Altrier-Hersberg.	Couverture du lavoir public de Hersberg	100
337		Bech.	id. id.	100
338		Geyershof.	Prolongement de la conduite d'eau	100
339	Berdorf.	Berdorf.	Construction d'une conduite d'eau	500
340	Consdorf.	Breitweiler.	id. de lavoirs publics	300
341		Consdorf.	Etude pour la construction d'une conduite d'eau	100
342		id.	Mise en état des latrines	75
343	Echternach.	Echternach.	Construction d'un lavoir public	500
344	Mompach.	Born.	Revers pavés près des latrines de l'école	75
345		Herborn.	id. près du presbytère	75
346		Mompach.	Couverture du lavoir public et revers pavés le long du lavoir	150
347	Rosport.	Dickweiler.	Construction de lavoirs publics	150
348		Girst.	Revers pavés	75
349		Hinckel.	Déplacement de l'abreuvoir	100
350		Osweiler.	Construction d'un lavoir et captation de nouvelles sources pour l'alimentation de la conduite d'eau	250
351	Waldbillig.	Christnach.	Construction de conduites d'eau à Christnach et à Freck-eisen	400
352		Haller.	Revers pavés près de la maison vicariale	100
353		id.	Extension de la conduite d'eau	150
354		Waldbillig.	Etude pour la construction d'une conduite d'eau	100
Grevenmacher.				
355	Betzdorf.	Berg.	Construction d'une conduite d'eau	400
356		Mensdorf.	id. id.	700
357		Olingen.	Prolongement de la conduite d'eau	400
358		Roodt.	Raccordement à la conduite d'eau de Mensdorf	700
359	Biwer.	Biwer.	Construction d'une conduite d'eau	700
360	Flaxweiler.	Beyern.	id. id.	700
361		Gostingen.	id. id.	700
362		Oberdornen.	id. id.	700
363	Grevenmacher.	Grevenmacher.	id. id.	700

364	Junglinster.	Bourglinster.	Construction d'un lavoir public	500
365		Junglinster	id. de latrines près de l'école des filles . . .	200
366	Manternach.	Berbourg.	id. d'une conduite d'eau	700
367		Leihg.	id. id.	700
368		Munschecker.	id. id.	700
369	Mertert.	Mertert.	id. de latrines près de l'école des filles . . .	200
370		Wasserbillig.	id. d'une conduite d'eau	400
371	Rodembourg.	Beidweiler.	Pavage et revers pavés » in der Neugasse « . . .	100
372		Eschweiler.	Canalisation à l'intérieur du village.	200
373		Gonderange.	Construction d'un bassin alimentant le lavoir public . .	100
374	Wormeldange.	Wormeldange.	id. d'une conduite d'eau	700
Remich.				
375	Dalheim.	Dalheim.	Construction d'une conduite d'eau	700
376	Lenningen.	Canach.	Pavage au cimetière de Canach	200
377		id.	Agrandissement du cimetière	300
378	Mondorf-les-Bains	Ellange.	Revers pavés près de l'église et du presbytère	100
379		id.	Captation d'une source pour la conduite d'eau	300
380		Mondorf.	Revers pavés près de la maison du père et au chemin dit » Schlewengasse «	100
381	Remerschen.	Schengen.	Canalisation vers la Moselle	100
382	Remich.	Remich.	Construction d'une conduite d'eau	700
383	Stadtbredimus.	Stadtbredimus.	id. id.	700
384	Waldbredimus.	Tintange.	Couverture du lavoir de Rodt	250
385	Wellenstein.	Schwebsingen.	Construction de latrines près de la nouvelle maison d'école.	250
386		Wellenstein.	Couverture du canal	300

Avis. — Règlement communal.

En séance du 2 juillet 1905, le conseil communal de Garnich a édicté un règlement concernant le transport des morts. — Ce règlement a été dûment publié et approuvé.

Luxembourg, le 23 octobre 1905.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Avis. — Règlement communal.

En séance du 30 juin 1905, le conseil communal de Kayl a arrêté un règlement concernant les jeux et amusements publics. — Ce règlement a été dûment publié et approuvé.

Luxembourg, le 23 octobre 1905.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.

Bekanntmachung. — Gemeindereglement.

In seiner Sitzung vom 2. Juli 1905 hat der Gemeinderath von Garnich ein Reglement über den Leichentransportdienst erlassen. — Dieses Reglement ist vorschriftsmäßig veröffentlicht und genehmigt worden.

Luxemburg, den 23. Oktober 1905.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

Bekanntmachung — Gemeindereglement.

In seiner Sitzung vom 30. Juni 1905 hat der Gemeinderath von Kayl ein Reglement über die öffentlichen Spiele und Belustigungen erlassen. — Befasstes Reglement ist vorschriftsmäßig veröffentlicht und genehmigt worden.

Luxemburg, den 23. Oktober 1905.

Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.

Avis. — Association syndicale.

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, l'association syndicale pour l'établissement de chemins d'exploitation à Nommern, dans la commune du même nom, a été autorisée.

Cet arrêté, ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Nommern.

Luxembourg, le 27 octobre 1905.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Arrêté du 21 octobre 1905, concernant la répartition des subsides pour chemins vicinaux.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR;

Vu l'art. 115 du budget des dépenses de l'État pour l'exercice 1905;

Arrête :

Art. 1^{er}. Les subsides indiqués au relevé ci-après, se montant ensemble à 50,230 fr., sont accordés pour l'année 1905 aux communes dénommées ci-après, dans l'intérêt de la construction, de l'entretien et de la réparation de leurs chemins vicinaux.

Art. 2. Les mandats de paiement des subsides ne seront délivrés aux administrations communales que sur leur demande, appuyée d'une attestation des agents de l'administration des travaux publics, par laquelle ceux-ci constateront, sous leur responsabilité, que les travaux subsidiés sont exécutés ou qu'au moins ils sont en voie d'exécution.

Art. 3. Les demandes et certificats prévus à l'art. 2 seront adressés à la direction générale de l'intérieur, par l'intermédiaire des commissaires de district.

Luxembourg, le 21 octobre 1905.

*Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH.*

Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist die Syndikatsgenossenschaft für Anlage von Feldwegen zu Nommern, Gemeinde Nommern, ermächtigt worden.

Dieser Beschluß sowie ein Duplikat des Genossenschaftsaktes sind auf der Regierung und dem Gemeindefekretariate von Nommern hinterlegt.

Luxemburg, den 27. Oktober 1905.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.*

Beschluß vom 21. Oktober 1905, betreffend die Vertheilung von Subsidien für Gemeindefwege.

Der General-Director des Innern;

Nach Einsicht des Art. 115 des Staatsausgabenbudgets von 1905;

Beschließt :

Art. 1. Die in dem nachstehenden Verzeichnisse erwähnten Subsidien, im Gesamtbetrage von 50,230 Franken, sind für's Jahr 1905 nachbenannten Gemeinden zum Bau und Unterhalt ihrer Gemeindefwege bewilligt.

Art. 2. Die Zahlungsanweisungen über die bewilligten Subsidien werden den Gemeindeverwaltungen erst ausgehändigt werden auf ihr diesfalliges Gesuch, welches begleitet sein muß von einer Bescheinigung der betreffenden Wegebeamten, wodurch letztere unter ihrer Verantwortung bezeugen, daß die subsidirten Arbeiten vollendet oder wenigstens in der Ausführung begriffen sind.

Art. 3. Die in Art. 2 vorgesehenen Gesuche und Bescheinigungen sind durch Vermittelung der Distriktscommissäre an die General-Direction des Innern zu senden.

Luxemburg, den 21. Oktober 1905.

*Der General-Director des Innern,
H. Kirpach.*

Relevé des subsides pour chemins vicinaux, accordés par arrêté du 21 octobre 1905.

N ^{os} d'ordre.	NOMS DES COMMUNES.	DÉSIGNATION DES CHEMINS.	AFFECTATION DES SUBSIDES.	Montant des subsidés FR.
District de Luxembourg.				
1	Bascharage,	Chemin dit « im Stack ».	Redressement.	100
2	id.	Nouveau pont « im Fennebrill ».	Construction.	100
3	id.	Id. chez « Lœschbour ».	id.	100
4	id.	Chemin vers le cimetière de Hautcharage.	Elargissement.	100
5	id.	Chemins de Linger en général.	Entretien.	100
6	Clemency.	Sentier de Clemency à la gare.	Mise en état.	150
7	id.	De Fingig à Gras.	Chaussée neuve.	100
8	Dippach.	Chemins de Bettange.	Entretien.	100
9	id.	De Dippach à Mamer.	id.	100
10	id.	De Schouweiler à Sanem.	id.	100
11	id.	De Sprinkange à la halte.	id.	100
12	Garnich.	Intérieur de Dahlem.	id.	100
13	id.	Id. de Garnich.	Redressement.	200
14	id.	Au lieu dit « Henericht » à Hivange.	Chaussée neuve.	100
15	id.	Intérieur de Kahler.	Travaux neufs.	100
16	Hobscheid.	D'Eischen à Steinfort.	Entretien.	100
17	id.	Chemin dit « in der Gessel » à Hobscheid.	Construction.	200
18	Kehlen.	De Dondelange à Nospelt.	Entretien.	100
19	id.	Pont au lieu dit « im Pratel ».	Travaux neufs.	100
20	id.	Chemin de Meispelt.	Entretien.	100
21	id.	De Nospelt à Septfontaines.	id.	100
22	id.	De Gœtzingen à Hirenknepchen.	id.	100
23	id.	D'Olm à Nospelt.	id.	100
24	Kœrich.	Chemin de Windhof par Gœblange à Sept- fontaines.	id.	100
25	id.	De Gœblange à Nospelt.	id.	50
26	id.	De Gœtzingen à Hirenknepchen.	id.	100
27	id.	Intérieur de Kœrich.	id.	100
28	Kopstal.	De Bridel à Steinsel par Rodenhof	id.	100
29	id.	De Rœmeschgrund à la côte.	Redressement.	100
30	Mamer.	De Hirenknep à Gœtzingen.	Entretien.	100
31	id.	De Holzem à Cap.	id.	100
32	id.	De Mamer à Bertrange.	id.	100
33	id.	Intérieur de Mamer.	id.	100
34	Septfontaines.	De Leesbach à Greisch.	id.	100
35	id.	Intérieur de Roodt.	Nouvelle chaussée.	100
36	id.	De Septfontaines à Stœul.	Redressement.	100
37	id.	Id. vers la route d'Aillon.	id.	100
38	Steinfort.	De Kleinbettingen à Sterpenich.	id.	200
39	id.	Intérieur de Gras.	Entretien.	100
40	id.	De Hagen à Kahler.	id.	100
41	id.	Intérieur de Steinfort.	id.	100

42	Bettembourg.	De Bettembourg à Hellange,	Mise en état.	200
43	id.	Id. à Leudelange.	Chaussée neuve.	200
44	Differdange.	Place St. Thomas.	Mise en état.	200
45	id.	De Niedercorn à Fonds de Gras.	id.	200
46	id.	Chemin près de l'école d'Obercorn.	Redressement.	200
47	Dudelange.	Chemins communaux.	Entretien.	600
48	Esch-sur-l'Alzette.	Chaussees pavees.	id.	700
49	Frisange.	D'Aspelt à Leudelange.	Chaussée neuve.	100
50	id.	Intérieur de Frisange.	Entretien.	100
51	id.	De Hellange à Souftgen.	Chaussée neuve.	100
52	Kayl.	Chemin le long de la voie ferrée entre Kayl et Tétange.	id.	300
53	id.	Intérieur de Kayl.	Entretien.	100
54	id.	Id. de Tétange.	id.	100
55	Leudelange.	De Leudelange à Roeser.	id.	100
56	Mondercange.	De Bergem à Leudelange.	id.	100
57	id.	De Mondercange à Pontpierre.	Chaussee.	100
58	id.	De Pontpierre à Mondercange.	Entretien.	100
59	Pétange.	Intérieur de Lamadelaine.	id.	100
60	id.	Id. de Petange.	id.	200
61	id.	Id. de Rodange.	id.	200
62	Reckange.	De Limpach à Schouweiler.	Chaussée neuve.	500
63	id.	Intérieur de Limpach « beim Weyer ».	Entretien.	100
64	id.	De Rœdgen vers Bertrange.	Chaussée neuve.	100
65	Roeser.	De Livange à Peppange.	Mise en état.	200
66	id.	De Roeser à Galgenberg.	Chaussée neuve.	100
67	Rumelange	Chemin dit « Rembour.	id.	200
68	id.	Rue de la Fontaine.	Construction d'un mur de soutènement.	300
69	Sanem.	Place devant l'ancienne maison d'école.	Aménagement et chaussée neuve.	100
70	id.	De Belvaux à la halte de Belvaux.	Travaux d'achèvement.	100
71	id.	De Sanem à Schouweiler.	Mise en état.	100
72	id.	De Soleuvre à Ehlerange.	Entretien et chaussée neuve.	100
73	Schifflange.	Sentier dit « Kirchplad ».	Mise en état.	100
74	Bertrange.	De Bertrange à Grevels.	Travaux neufs.	150
75	id.	Id. à Beaufort.	id.	150
76	Contern.	De Contern à Sandweiler.	id.	100
77	id.	De Matfort à Syren.	id.	200
78	Ech.	Chemin au lieu-dit « Eicherbusch ».	Chaussée.	200
79	id.	De Weimerskirch à Bonsmalades.	Nouveau pavé.	300
80	id.	Chemin du Langengrund.	Chaussée neuve.	100
81	Hamm.	De Hamm à Hammerthalchen.	Redressement.	200
82	id.	De Pulfermühl à Grevolscheuer.	id.	200
83	Hesperange.	De Hesperange à Alzingen.	Travaux neufs.	100
84	id.	De Fentange à Kockelscheuer.	Entretien.	100
85	id.	D'Itzig à Sandweiler.	id.	100
86	Hollerich.	Plateau Bourbon.	Nouvelles rues de raccordement.	500
87	id.	Numérotage des rues.	id.	200
88	id.	Nillesweg.	Elargissement et redressement.	200
89	Niederanven.	D'Ernstor à Rodembourg.	Travaux neufs.	100

90	Niederanven.	De Niederanven à Rodembourg.	Travaux neufs.	100
91	id.	De Rammeldange à Ernster.	Chaussées.	100
92	id.	De Senningen à Munsbach.	Id.	100
93	Rollingergrund.	Chemins communaux.	Entretien.	300
94	Sandweiler.	De Sandweiler à Birelergrund.	Id.	100
95	id.	Id. à Itzig.	Id.	200
96	Schuttrange.	Chemins de Munsbach.	Id.	100
97	id.	Id. d'Uehersyren.	Id.	200
98	id.	Id. de Schuttrange.	Id.	100
99	Steinsel.	De Heisdorf à la côte.	Chaussée neuve.	100
100	id.	Intérieur de Steinsel.	Travaux neufs.	200
101	Strassen.	Chemin dit « Berel ».	Redressement.	100
102	id.	Intérieur de Strassen.	Travaux neufs.	200
103	Walferdange.	De Bereldange à Steinsel.	Entretien.	100
104	id.	Intérieur de Helmsange.	Id.	200
105	id.	Id. de Walferdange.	Id.	100
106	Weiler-la-Tour.	Chemin de Schlammesté par Weiler à Hassel.	Id.	200
107	id.	Chemin de Schlammesté par Weiler à	Id.	100
108	id.	De Syren à Mutfort [Syren.	Id.	100
109	Berg.	De Berg à Ettelbruck.	Fourniture de pierraille.	100
110	id.	Chemin dit « Bomberg ».	Chaussée.	150
111	id.	Id. « Bongersbusch ».	Id.	150
112	Bissen.	Chemins communaux.	Entretien.	300
113	Bœvange-s.-Attert.	Chemin dit « Kauschtref ».	Chaussée neuve.	150
114	id.	Id. « Bisserweg ».	Id.	150
115	id.	Id. « im Geispert ».	Id.	150
116	Fischbach.	D'Angelsberg à Ernzen.	Chaussée.	100
117	id.	Kirchberg.	Mise en état du pavage.	200
118	id.	De Schoos à Meysembourg.	Chaussée.	100
119	id.	Chemins vicinaux.	Pierraille.	50
120	Heffingen.	De Heffingen à Reuland dit « Passenweg ».	Chaussée et pierraille.	250
121	id.	De Reuland à Godbrange.	Pierraille.	100
122	Larochette.	D'Ernzen à Angelsberg.	Pierraille et chaussée.	100
123	id.	De Larochette à Schrondeweiler.	Pierraille.	150
124	id.	Chemin de Gondelt-Meysembourg-Blaschette	Id.	100
125	Lintgen.	De Lintgen à Schoos.	Id.	100
126	id.	De Gosseldange à Mersch.	Id.	100
127	id.	De Prettingen à Hunsdorf.	Id.	75
128	Lorentzweiler.	De Bofferdange vers la côte et de Helm- dange vers la côte.	Chaussée.	150
129	id.	De Hunsdorf à la côte, de Hunsdorf vers Schwanenthal et Prettingen.	Pierraille.	100
130	id.	Chemin dans la Limbach.	Redressement.	100
131	Mersch.	Chemin de « Rostgund ».	Chaussée.	100
132	id.	Id. de « Kreutzweg ».	Id.	100
133	id.	Id. vers Prettingen.	Id.	100
134	id.	De Prettingen à Essingen.	Id.	75
135	id.	Chemin vers le bois.	Pierraille.	150
136	id.	Id. vers « Nedwinkel ».	Chaussée.	100

137	Nonnieren.	Chemin « Griesel ».	Chaussée.	100
138	id.	Chemin à « Eichelbour ».	id.	150
139	id.	De Glabach à Cruchten.	Pierraille.	100
140	id.	De Schrondeweiler à Glabach.	id.	100
141	Tuntingen.	De Tuntingen à Brücherlöcher.	Chaussee.	100
142	id.	Id. à Greisch.	Entretien.	100
143	id.	De Hollenfels à Brouch.	Chaussée.	75
144	id.	Id. à Ansembourg.	Entretien.	75
145	id.	De Marienthal à Keispelt.	id.	100

District de Diekirch.

146	Asselborn.	D'Asselborn à Emeschbach.	Pierraille.	100
147	id.	De Biwisch à Troisvierges.	Chaussée.	100
148	id.	Intérieur de Boxhorn.	Pierraille.	100
149	id.	De Stockem à Clervaux.	id.	100
150	id.	De Sassel à Troisvierges.	Terrassement.	100
151	Basbellain.	Intérieur de Basbellain.	Pierraille.	100
152	id.	De Hautbellain à Huldange.	id.	100
153	id.	De Huldange à Hautbellain.	Chaussée.	100
154	id.	De Wilwerdange à Weiswampach.	id.	100
155	id.	Intérieur de Troisvierges « Stadtgesgasse »	id.	100
156	Bœvange.	De Bœvange à Brachtenbach.	id.	100
157	id.	De Donnange par Eselborn à Clervaux	id.	100
158	id.	De Crendal à Hamiville.	id.	200
159	Clervaux.	D'Eselborn à Clervaux.	Pierraille.	200
160	id.	Intérieur de Reuler.	id.	150
161	id.	De Weicherdange à Eselborn.	id.	150
162	Consthum.	Intérieur de Consthum.	Emprises et terrassement.	300
163	Hachiville.	De Hachiville vers « Helzerklaus ».	Pierraille.	150
164	id.	De Hoffelt à Neumühle.	id.	150
165	Heinerscheid.	De Fischbach à Grindhausen.	Mise en état.	100
166	id.	De Heinerscheid à Kalborn.	Pierraille.	100
167	id.	De Hupperdange à Binsfeld.	Terrassements.	100
168	id.	De Kalborn à Kalbornermühle.	Mise en état.	150
169	id.	De Lieler à Heinerscheid.	Chaussée.	100
170	Hosingen.	De Gemünd à Wahlhausen.	Terrassements.	200
171	id.	De Wahlhausen à Untereisenbach	Chaussée.	200
172	Munshausen.	De Roder à Dasbourg.	id.	100
173	id.	De Siebenaler à Pintsch.	id.	100
174	id.	De Drauffelt à Weicherdange.	Pierraille.	100
175	id.	Intérieur de Marnach près de la maison	Mise en état	100
176	Weiswampach.	De Beiler à Leithum. [Linden.]	Pierraille.	200
177	id.	De Holler à Wilwerdange.	id.	150
178	id.	De Breidfeld à Lausdorn.	Chaussée.	150
179	Bastendorf.	Chemin dit « Grauenstoffel ».	Pierraille.	200
180	id.	De Landscheid à Brandenburg.	id.	200
181	Bettendorf.	Chemin dit « Schweg » et « ob der Gleicht ».	Chaussée.	100
182	id.	Chemin « beim Brepson » à Mostroff.	Elargissement, terrassement et chauss-	200
183	id.	De la route de Diekirch-Larochette à Clemenshof.	Chaussee. [see.]	100

184	Bourscheid.	Intérieur de Bourscheid vers la maison Kneip	Elargissement et chaussée.	200
185	id.	Intérieur de Michelau.	Pierraille.	100
186	id.	De Welscheid-Niederfeulen par la vallée de la Wark.	Mise en état.	200
187	Diskirch.	De Clemenshof à la route.	Chaussée.	300
188	id.	Diekirch-Bastendorf et Herrenberg.	Pierraille.	300
189	Ermsdorf.	D'Eppeldorf à Christnach.	id.	100
190	id.	Chemin au lieu dit « Buntten ».	id.	100
191	id.	De Stegen à Schronndweiler.	id.	100
192	Ettelbruck.	Du pont de la Wark à la station.	Terrassements et chaussée.	200
193	id.	De Warken à Niederfeulen.	id.	200
194	id.	Intérieur de Grentzingen au lieu dit « Brill ».	Mise en état.	200
195	Erpeldange.	D'Erpeldange à Ingeldorf.	id.	300
196	Feulen.	D'Ettelbruck à Hubertushof.	id.	200
197	id.	De Niederfeulen à Kehmen.	Pierraille resp. chaussée d'empierrement.	200
198	Hoscheid.	De Hoscheid à Consthum.	Chaussée.	100
199	id.	Id. à Merscheid.	Pierraille.	200
200	Medernach.	De Medernach à Christnach.	id.	150
201	id.	Id. à Nonnmeren.	id.	150
202	Mertzig.	Intérieur d'Obermertzig au lieu dit « Houl- [bicht ».	Elargissement.	400
203	Reisdorf.	De Reisdorf à Hoesdorf.	Chaussée.	300
204	Schieren.	Chemin dit « Langert ».	Mise en état.	150
205	id.	Niederschieren « Schlet ».	id.	150
206	Arsdorf.	D'Arsdorf à Neunhausen.	Chaussée et pierraille.	150
207	id.	Intérieur de Bilsdorf.	Pierraille.	100
208	Beckerich.	Chemin dit « Kahlenberg ».	Chaussée et pierraille.	200
209	id.	De Huttange à Beckerich.	Pierraille.	100
210	id.	De Nördange à Schweich.	Chaussée.	100
211	Bettborn.	De Platen à Ospern.	id.	100
212	id.	De Pratz à Ospern.	id.	100
213	id.	De Reimberg à Schandel.	Pierraille.	200
214	Bigonville.	Intérieur du village.	id.	200
215	Ell.	D'Ell à Roodt.	Mise en état.	200
216	id.	De Petit-Nobressart à Holtz.	Pierraille.	100
217	Folschette.	De Goeldt par Folschette à Pratz.	id.	200
218	id.	De la route de Grevels par Schwiedelbrouch à Rambrouch-station.	id.	100
219	Grosbous.	De Grosbous à Schandel.	id.	100
220	id.	De Dellen à la route de Sæul-Wiltz.	Elargissement.	150
221	Perlé.	De Klaus à Bigonville.	Mise en état.	150
222	id.	Ponceau au chemin de Perlé à Parette.	Reconstruction.	200
223	Redange.	D'Ospern à Pratz.	Mise en état.	150
224	id.	De Lannen à Roodt.	id.	300
225	Sæul.	De Calmus à Kapweiler.	Pierraille.	100
226	id.	D'Ehner à la route.	id.	100
227	Useldange.	D'Everlange à Schandel.	Redressement	200
228	id.	De Ripweiler à Kapweiler.	Chaussée.	100
229	id.	De Schandel à Useldange.	Pierraille.	100
230	id.	D'Useldange à Schwabach.	id.	100
231	Vichten.	De Bissen à Mertzig.	Chaussée.	200

232	Vichten.	De Vichten à Mertzig.	Pierraille.	200
233	Wahl.	De Buschrodt à la route Grosbous-Redange.	Redressement.	180
234	id.	De Heispelt à la route.	Pierraille.	150
235	id.	De Kuborn à la route de Grevels.	id.	100
236	id.	Intérieur de Brattert.	id.	100
237	Alscheid.	De Kautenbach à Alscheid.	Elargissement.	300
238	Boulaide.	De Surré à la frontière belge (Bettelange).	Chaussée.	200
239	id.	De Boulaide au moulin de Boulaide.	Pierraille.	200
240	Esch-s.-Sûre.	D'Esch à Eschdorf.	id.	200
241	Eschweiler.	De Knaphoscheid à Drauffelt.	Chaussée.	300
242	id.	De Selscheid à Knaphoscheid.	Elargissement.	100
243	Gœsdorf.	De Nocher à Kautenbach.	Pierraille.	200
244	id.	De Buderscheid à Rullingen.	Chaussée.	200
245	Harlange.	De Watrange à Lutremange.	id.	200
246	id.	De Harlange à Bavigne.	id.	200
247	Heiderscheid.	De Ringel au pont de Dirbach.	Travaux neufs.	400
248	Mecher.	De Mecher à Kaundorf.	Chaussée.	200
249	id.	De Nothum à St. Pirmin.	id.	200
250	Neunhausen.	D'Insenborn vers Bourgfried et Neuhof.	Pierraille et élargissement.	200
251	id.	De Neunhausen à Lultzhausen.	Empierrement.	100
252	Oberwampach.	D'Oberwampach à Derenbach.	Pierraille.	300
253	Wiltz.	De Wiltz à Niederwiltz.	Elargissement.	200
254	id.	De Weidingen à Toutschenmühle.	Chaussée.	200
255	Wilwerwiltz.	D'Enscherange à Weicherdange.	id.	400
256	Winseler.	De Nœrtrange à Wiltz.	Elargissement (emprises).	100
257	id.	Intérieur de Nœrtrange.	Canalisation.	200
258	Fouhren.	De Bettel à la route de Fouhren au lieu dit " Gessel ".	Elargissement et mise en état.	150
259	id.	De Longsdorf à Hœsdorf près de la maison Faust-Sinner.	Terrassements.	150
260	id.	De Fouhren à la route de Vianden-Hosingen au lieu dit " beim Stall ".	Mise en état.	100
261	id.	De Fouhren à la route de Vianden-Hosingen (partie mitoyenne).	Chaussée et empierrement.	100
262	Putscheid.	De Biwels à Stolzembourg.	Construction d'une passerelle sur l'Our	250
263	id.	De Stolzembourg à Grauenstein.	Redressement.	250
264	Vianden.	De Fouhren au chemin repris de Vianden à Hosingen (partie mitoyenne).	Empierrement.	200
265	id.	De Vianden à Walsdorf dit " Wirehlei ".	Pierraille.	100
266	id.	De Vianden à Bauler.	id.	100
<i>District de Grevenmacher.</i>				
267	Beaufort.	De Haller à Reisdorf.	Chaussée.	250
268	id.	De Beaufort à Ermsdorf.	Entretien.	150
269	Bech.	De Geyershof à Berbourg.	id.	200
270	id.	De Zittig à Grassenberg.	Chaussée.	200
271	Berdorf.	Du pont de Bollendorf le long du chemin	id.	100
272	id.	Intérieur de Berdorf. (de fer.	Mise en état du pavage.	200
273	Consdorf.	De Consdorf à Wolper.	Entretien.	100
274	id.	Id. à Berdorf.	id.	100
275	id.	De Colbette au pont de Mandelbach.	Chaussée.	100

276	Echternach	D'Echternach par Mull à Scheidgen.	Entretien.	100
277	id.	id. à Mullerthal par Kalkesbach.	Redressement.	200
278	Mompach.	De Born à Mompach.	Chaussée.	100
279	id.	De Bursdorf à Mompach.	id.	100
280	id.	De Herborn à Lilien.	id.	200
281	Rosport.	De Dickweiler à Girst.	Mise en état.	100
282	id.	De Hinkel à Girst.	Redressement.	100
283	id.	D'Oswiler à Fromberg.	Travaux neufs.	150
284	id.	D'Oswiler à Geyershof.	Chaussée.	150
285	Waldbillig.	De Christnach à Graulimster.	Travaux neufs.	100
286	id.	De Haller à Harthof.	id.	100
287	id.	De Waldbillig à Kelleschhof.	id.	100
288	id.	Intérieur de Mullerthal.	Entretien.	100
289	Betzdorf.	D'Ollingen au chemin de Roodt à Gonderange « in den Weyern ».	Chaussée neuve.	100
290	id.	De Roodt à la route de Trèves.	Mise en état.	200
291	id.	De Berg à Betzdorf « Kirchenpfad ».	id.	100
292	Biver.	Intérieur de Biver « in Braunenboehl ».	Entretien.	100
293	id.	De Biver à Hagelsdorf.	id.	100
294	id.	De Wecker à Potaschhof.	id.	100
295	id.	De Bruch à Breinert.	id.	100
296	Flaxweiler.	De Beyren à Flaxweiler.	id.	100
297	id.	De Gostingen à Lenningen.	id.	100
298	id.	Intérieur de Niederdonven.	Améliorations.	250
299	Grevenmacher.	Id. de Grevenmacher.	Réfection du pavage.	400
300	Junglinster.	D'Altlinster à Junglinster.	Chaussée neuve.	150
301	id.	Intérieur de Bourglinster « Gonderinger-gasse ».	id.	150
302	id.	De Junglinster à Jean Haris « im Appelesch ».	id.	200
303	Manternach.	De Berbourg à Geyershof.	Chaussée et entretien.	150
304	id.	De Lellig à Berbourg.	Entretien.	150
305	id.	De Munschecker à Felsmuhle.	id.	100
306	Merttert.	De Merttert à Munschecker.	Chaussée neuve.	300
307	Rodenbourg.	Intérieur d'Eschweiler.	Pavage.	200
308	id.	Intérieur de Gonderange.	Pierraille.	150
309	id.	De Rodenbourg à Niederanven.	Chaussée neuve.	150
310	Wormeldange.	De Wormeldange à Oberwormeldange.	Etablissement d'un sentier.	200
311	id.	Intérieur d'Ehnen « Im Stock ».	Pavage.	100
312	id.	Intérieur de Machtum « im Henckelsweg ».	Mise en état.	100
313	id.	D'Ahn à Machtum.	Entretien.	100
314	Bous.	De Rollingen à Erpeldange.	id.	100
315	id.	D'Assel à Heisburgerhof.	id.	100
316	Burmerange.	D'Elvange à Burmerange.	id.	150
317	id.	D'Elvange à Wintrange.	Mise en état.	100
318	Dalheim.	De Dalheim à Oetrange (Kiém).	Chaussée.	200
319	id.	De Welfrange à Mondorf.	Entretien.	100
320	Lenningen.	De Canach à Scheuerhof.	id.	100
321	id.	De Canach à Schuttrange.	Chaussée.	200
322	id.	Intérieur de Lenningen.	Mise en état.	100
23	Mondorf-les-Bains.	Intérieur d'Ellange (Killenweg).	id.	100

324	Mondorf-les-Bains.	De Daundorf a Ellange.	Entretien.	200
325	Remerschen.	„ Zesselterweg „ à Remerschen.	Chaussee.	150
326	id.	Intérieur de Schengen.	Chemin d'accès à l'église, travaux neufs.	150
327	Remich.	Intérieur de la ville.	Pavage.	300
328	Stadtbredimus.	Intérieur de Greiveldange.	id.	100
329	id.	Intérieur de Stadtbredimus.	Construction d'un pont.	200
330	Waldbredimus.	De Waldbredimus a Trintange.	Entretien.	200
331	Wellenstein.	„ Bechelsweg „ a Bech-Kleinmaacher.	Chaussée.	150
332	id.	„ Moselweg „ a Schwesingen.	Entretien.	100
333	id.	Intérieur de Wellenstein.	Pavage.	150

Avis. — Association syndicale.

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 20 novembre au 4 décembre 1905, dans la commune de Niederanven, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer pour l'établissement de 17 chemins d'exploitation à Senningen.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés et le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Niederanven à partir du 20 novembre.

M. E. Flammant, membre de la Commission d'agriculture à Luxembourg, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 4 décembre prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école de Senningen.

Luxembourg, le 27 octobre 1905.

*Le Ministre d'Etat, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Arrêté du 24 octobre 1905, concernant la répartition des subsides alloués aux communes dans l'intérêt de la bienfaisance publique.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX
PUBLICS ;

Vu l'art. 254 du budget des dépenses de l'exercice 1905 ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Les subsides suivants au montant total de 48,900 fr. sont accordés aux communes ci-après désignées dans l'intérêt de la bienfaisance publique en 1905.

Ces subsides seront liquidés au profit des Collèges des bourgmestre et échevins des communes intéressées.

Bekanntmachung. — Genossenschaftsgenossenschaft.

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 20. Dezember 1883 wird vom 20. November auf den 4. Dezember 1905 in der Gemeinde Niederanven eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für die Anlage von 17 Feldwegen zu Senningen.

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichnis der beteiligten Eigentümer sowie das Projekt des Genossenschaftsstatutes sind auf dem Gemeindefekretariat von Niederanven vom 20. November f. ab, hinterlegt.

Hr. E. Flammant, Mitglied der Ackerbau-Commission zu Luxemburg, ist zum Untersuchungscommissar ernannt. Die nöthigen Erklärungen wird er am 4. Dezember f. von 9—11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsaale zu Senningen entgegennehmen.

Luxemburg, den 27. Oktober 1905.

*Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.*

Beschluß vom 24. Oktober 1905, betreffend die Vertheilung der den Gemeinden im Interesse der öffentlichen Wohlthätigkeit bewilligten Subsidien.

Der General-Direktor der öffentlichen Arbeiten ;

Nach Einsicht des Art. 254 des Ausgabenbudgets für 1905 ;

Beschließt :

Art. 1. Nachstehende Subsidien, im Gesamtbetrage von 48,900 Fr., sind den nachbezeichneten Gemeinden im Interesse der öffentlichen Wohlthätigkeit für das Jahr 1905 bewilligt.

Die Subsidien werden zu Gunsten der Schöffenkollegien der betreffenden Gemeinden liquidirt.

N° d'ordre.	COMMUNES.	Montant du subside. frs.	N° d'ordre.	COMMUNES.	Montant du subside. frs.
1	Luxembourg-ville	1500	43	Boevange.	120
	<i>District de Luxembourg.</i>		44	Fischbach	75
2	Bascharage.	262	45	Heflingen.	118
3	Clemency.	127	46	Larochette.	241
4	Dippach.	146	47	Lintgen.	240
5	Garnich.	105	48	Lorentzweiler.	137
6	Holscheid.	401	49	Mersch.	422
7	Kehlen.	431	50	Nommern.	49
8	Kerich.	171	51	Tuntingen.	119
9	Kopstal.	99		<i>District de Diekirch.</i>	
10	Mamer.	182	52	Asselborn.	402
11	Septfontaines.	118	53	Basbellain.	624
12	Steinfort.	187	54	Boevange.	463
13	Bettembourg.	355	55	Clervaux.	705
14	Differdange.	396	56	Consthum.	107
15	Dudelange.	1376	57	Hachiville.	152
16	Esch-sur-l'Alzette.	2245	58	Heinerscheid.	445
17	Frisange.	208	59	Hosingen.	849
18	Kayl.	749	60	Munshausen.	316
19	Leudelange.	80	61	Weiswampach.	514
20	Mondercange.	154	62	Bastendorf.	468
21	Petange.	841	63	Bettendorf.	482
22	Reckange.	69	64	Bourscheid.	590
23	Roeser.	132	65	Diekirch.	1265
24	Rumelange.	972	66	Ermsdorf.	177
25	Sanem.	216	67	Erpeldange.	213
26	Schifflange.	136	68	Ettelbruck.	1920
27	Bertrange.	161	69	Feulen.	252
28	Contern.	68	70	Hoscheid.	184
29	Eich.	1106	71	Medernach.	722
30	Hamn.	368	72	Mertzig.	218
31	Hesperange.	176	73	Reisdorf.	85
32	Hollerich.	1170	74	Schieren.	183
33	Niederanven.	239	75	Arsdorf.	57
34	Rollingergrund.	330	76	Beckerich.	170
35	Sandweiler.	142	77	Bettborn.	600
36	Schuttrange.	62	78	Bigonville.	169
37	Steinsel.	226	79	Ehl.	296
38	Strassen.	157	80	Folschette.	271
39	Walferdange.	16	81	Groschous.	223
40	Weiler-la-Tour.	99	82	Perlé.	224
41	Berg.	120	83	Redange.	673
42	Bissen.	226	84	Sæul.	108

85	Useldange	172	107	Consdorf	703
86	Vichten	151	108	Echternach	579
87	Wahl	446	109	Mompach	84
88	Alscheid	135	110	Rosport	420
89	Boulaide	340	111	Waldbillig	323
90	Esch s/Sûre	247	112	Betzdorf	369
91	Eschweiler	236	113	Biver	264
92	Gœsdorf	353	114	Flaxweiler	428
93	Harlange	487	115	Grevenmacher	591
94	Heiderscheid	236	116	Junglinster	763
95	Mecher	205	117	Manternach	281
96	Neunhausen	84	118	Mertert	544
97	Oberwampach	225	119	Rodenbourg	209
98	Wiltz	2259	120	Wormeldange	674
99	Wilwerwiltz	217	121	Bous	216
100	Winseler	388	122	Burmerange	172
101	Fouhren	149	123	Dalheim	357
102	Putscheid	521	124	Lenningen	263
103	Viauden	270	125	Mondorf-les-Bains	311
<i>District de Grevenmacher.</i>			126	Remerschen	137
104	Beaufort	190	127	Remich	540
105	Bech	271	128	Stadtbredimus	105
106	Berdorf	294	129	Waldbredimus	124
			130	Wellenstein	595

Art. 2. Des subsides ci-dessus accordés, les sommes ci-après renseignées sont attribuées aux sections de commune, à raison de l'imposition communale dont elles sont grevées.

Ces sommes seront portées en recette au profit des sections, mais comprises dans le mandat à émettre à charge de la commune en général au profit du bureau de bienfaisance.

Art. 2. Von den vorbenannten Subsidien werden die nachbezeichneten Summen den Gemeindefektionen nach Maßgabe ihrer Gemeindebesteuerung zuerkannt.

Diese Beträge werden als Einnahmen zu Gunsten der Sektionen gebracht, sind jedoch in den Zahlungsanweisungen inbegriffen, welche zu Last der Gemeinde überhaupt zu Gunsten des Wohlthätigkeitsbüreaus ausgestellt werden müssen.

N° d'ordre.	COMMUNES.	SECTIONS.	Montant des subsides. frs.	N° d'ordre.	COMMUNES.	SECTIONS.	Montant des subsides. frs.
<i>District de Luxembourg.</i>				3	Dippach.	Schouweiler	
1	Bascharage.	Bascharage	4	4	Garnich.	Sprinkange	1
		Hautcharage	3			Dahlem	2
		Linger	2			Garnich	13
2	Clemency.	Clemency	5			Hivange	6
		Fingig	2			Kahler	2
3	Dippach.	Bettange	2	5	Kehlen.	Dondelange	1
						Kehlen	14

5	Kehlen.	Keispelt-Meispelt . . .	2	19	Roeser.	Roeser.	4
		Nospelt	9	20	Sanem.	Belvaux	6
		Olm.	8			Ehlerange	9
6	Kerich.	Gœblange	1			Sanem	14
		Korrich	2			Soleuvre	17
7	Kopstal.	Kopstal	4	21	Contern.	Brucherhof.	1
		Fermes	9			Bruchermühle	1
8	Mamer.	Cap.	8			Contern	7
		Capellen.	3			Milbach	1
		Holzem	7			Mutfort	2
		Mamer	5			Oetrange	20
9	Septiontames.	Greisch	7	22	Hamm.	Hamm	48
		Roodt.	1			Pulfermühl	21
		Septiontames.	8	23	Hesperange.	Alzingen	13
10	Stemfort.	Klem-Bettingen . . .	50			Pentange	3
		Gras	2			Hesperange	30
		Hagen.	10			Itzig	4
		Steinfort.	33	24	Hollerich.	Cessingen	8
11	Bettembourg.	Abweiler.	7			Gaspelich	12
		Bettembourg.	100			Hollerich	58
		Fennange	9	25	Niederanven	Merl	556
		Hunchange.	16			Manster	1
		Nortange.	9			Niederanven	1
12	Differdange	Differdange	173			Oberanven.	4
		Lasauvage.	22			Sennangen	3
		Niedercoorn.	77	26	Sandweiler.	Fermes	4
		Obercoorn	79	27	Schuttrange.	Munsbach	1
13	Esch-sur-l'Alzette	Esch-sur-l'Alzette. .	1170			Schrassig	2
		Lallange.	3			Schuttrange	1
14	Frisange.	Aspelt.	20			Uebersyren	1
		Frisange.	16	28	Stemsel.	Hersdail.	16
		Hellange.	17			Stemsel	7
15	Kayl.	Kayl	75	29	Walferdange.	Beisdange	2
		Tetange	84			Helmsange.	3
16	Mondercange.	Bergem	14			Walferdange.	6
		Pontpierre.	4	30	Weiler-la-Tour.	Hassel.	4
17	Petange.	Lunadeleine	9			Syren	6
		Petange	109			Weiler	16
		Rodange.	61	31	Berg.	Berg	10
18	Reckange.	Lampach.	6			Colmar	10
		Pissange.	2			Fermes	2
		Reckange	7			Carlsdorf.	1
		Rœden.	4	32	Bovange s /A	Bœvange.	15
19	Roeser.	Berthel.	3			Brouch	15
		Bivange.	6			Buschdorf.	7
		Crauthem	3	33	Fischbach.	Angelsberg.	8
		Livange	2			Weyer	3
		Heppange	3	34	Heffingen.	Heffingen	16

34	Heffingen.	Reuland	6	44	Consthum.	Consthum	44
		Steinborn	2			Holzthum	30
		Scheffenhof	1	45	Hachiville.	Hachiville	21
		Scherbach	1			Hoffelt	21
35	Larochette.	Ernzen	5	46	Heinerscheid.	Fischbach	26
		Larochette	44			Grindhausen	11
		Meysenbourg.	1			Heinerscheid	47
		Leydenbach	1			Hupperdange	30
		Weydert.	1			Kalborn	15
36	Lorentzweiler.	Blaschette	5	47	Hosingen.	Lieler	32
		Bofferdange	9			Hosingen	133
		Ifunsdorf	12			Rockoltz	22
		Lorentzweiler.	11			Dorscheid	20
37	Mersch.	Beringen	1			Neidhausen	15
		Mersdorf	1			Eisenbach	32
		Mersch	3			Rodershausen	18
		Pettingen	7			Walhausen	32
		Reckingen	6	48	Munshausen.	Drauffelt	34
		Rollingen	1			Marnach	32
		Schoenfels	7			Munshausen	32
38	Nommern.	Cruchten	6			Roder	22
39	Tuntingen.	Ansembourg	1			Sibenaler	20
		Bour	2	49	Weiswampach.	Weiswampach	63
		Hollenfels	8			Beiler	13
		Marienthal	1			Leithum	9
	<i>Imprimerie de Diekirch.</i>					Holler	26
40	Asselhorn.	Asselborn	43	50	Bastendorf.	Binsfeld	46
		Biwisch	18			Brandenbourg	17
		Boxhorn	36			Landscheid	44
		Rumlange	11	51	Bettendorf.	Tandel	9
		Sassel	7			Bettendorf	36
		Stockem	18			Gilsdorf	89
41	Basbellain.	Basbellain	43	52	Bourscheid.	Mastroff	44
		Drinklange	17			Bourscheid	52
		Hautbellain	10			Kehmen	36
		Huldange	37			Lipperscheid	21
		Troisvierges	220			Michelau	29
		Wilwerdange	26			Schlindermanderscheid	50
42	Boevange.	Boevange	27	53	Ermsdorf.	Welscheid	38
		Donnange	18			Brücher & Moser	4
		Hamierville	24			Eppeldorf	44
		Lallange	15	54	Erpseldange.	Ermsdorf	22
		Troine	29			Erpseldange	61
43	Clervaux.	Clervaux	207	55	Ettelbrück.	Ettelbrück	430
		Eselborn	53			Bürden	28
		Reuler	15			Grenzingen	40
		Urspelt	7	56	Feulen.	Warken	9
		Weicherdange	35			Niederfeulen	106
						Oberfeulen	53

85	Bech.	Geyershof	16	95	Manternach.	Lellig	21
		Hemsthal-Zittig	31			Manternach	46
		Marscherwald	8			Munschecker	28
		Rippig	19	96	Mertert.	Mertert	54
86	Berdorf.	Bollendorf	24			Wasserbillig	244
87	Consdorf.	Breidweiler	14	97	Rodenbourg.	Beilweiler	31
		Colbette	26			Eschweiler	13
88	Mompach.	Born	19			Gonderange	31
		Givenich	7			Rodenbourg	18
89	Rospert.	Dickweiler	17	98	Wormeldange.	Ahn	99
		Girst	4			Ehnen	52
		Hinkel	7			Machthum	78
		Oswiller	34			Wormeldange	155
		Rospert	54	99	Bous.	Bous	6
		Steinheim	14			Erpeldange	4
90	Waldbillig.	Christmach	61			Rolling-Assel	3
		Haller	35	100	Burmerange.	Burmerange	90
91	Betzdorf.	Berg	3			Elvange	13
		Betzdorf	19			Emerange	18
		Mensdorf	7	101	Dalheim.	Dalheim	11
		Olingen	7			Filsdorf	8
		Roodt	71			Welfrange	5
92	Biver.	Biver	66	102	Lenningen.	Canach	13
		Boudler	7			Lenningen	6
		Weydig	10	103	Mondorf-les-Bains .	Altwies	34
		Brouch	6			Ellange	23
		Wecker	49			Mondorf	121
93	Flaxweiler.	Beyren	63	104	Remerschen.	Remerschen	18
		Buchholtz	9			Schengen	19
		Gostingen	43			Wintrange	9
		Niederdonven	66	105	Stadtbredimus.	Greiveldange	61
94	Junglinster.	Altlinster	47			Stadtbredimus	28
		Bourglinster	158	106	Waldbredimus.	Trintange	6
		Eisenborn	27			Waldbredimus	20
		Godbrange	43	107	Wellenstein.	Bech-Kleinmacher . .	70
		Junglinster	167			Schwebsingen	8
95	Manternach.	Berbourg	135			Wellenstein	64

Art. 3. Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 24 octobre 1903.

Le Directeur général des travaux publics,

CH. RISCHARD.

Arrêté du 30 octobre 1905, édictant des mesures pour combattre le ver coquin.

**LE MINISTRE D'ÉTAT, PRÉSIDENT
DU GOUVERNEMENT ;**

Attendu que la cochylis de la vigne (ver de

Art. 3. Gegenwärtiger Beschluß soll ins „*Mémorial*“ eingerückt werden.

Luxemburg, den 24. Oktober 1905.

Der General-Direktor der öffentlichen Arbeiten,

R. Rischard.

Beschluß vom 30. Oktober 1905, die Bekämpfung des Heu- und Sauerwurms betreffend.

**Der Staatsminister, Präsident
der Regierung ;**

In Erwägung, daß der Heu- und Sauerwurm

la grappe, ver coquin) ne cesse de causer dans une partie notable des vignobles de la Moselle et de la Sûre des dégâts considérables et que ces ravages menacent de prendre un caractère calamiteux ;

Attendu qu'il est d'un intérêt général de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour combattre cet insecte ;

Vu la loi du 15 mars 1892, concernant la destruction des insectes et des végétaux nuisibles à l'agriculture ;

Vu l'avis de la Commission de viticulture émis en séance plénière du 19 octobre 1905 ;

Après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrête :

Art. 1^{er}. Tout le bois mort tel que les sarments et cerceaux coupés, les broussins et autres déchets, les liens de l'année précédente, notamment les liens de paille, les échelas qui ne seront plus employés, seront enlevés des vignes avant le 20 avril de chaque année. Ce délai pourra, le cas échéant, être prorogé jusqu'au 30 avril par le commissaire de district. Il est interdit de couper en morceaux et de disséminer dans les vignes les déchets.

Art. 2. Il est défendu d'utiliser dans les vignes des échelas non écorcés.

Art. 3. Les contrevenants aux prescriptions de cet arrêté encourront les peines portées par l'art. 3 de la loi du 15 mars 1892, concernant la destruction des insectes et des végétaux nuisibles à l'agriculture. Il appartiendra au juge de statuer conformément aux dispositions de l'art. 4 de cette loi.

Art. 4. Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*. Il sera en outre affiché et publié de la manière usitée dans les communes viticoles du Grand-Duché.

Luxembourg, le 30 octobre 1905.

Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.

(cochylis ambiguella) seit Jahren schon beträchtlichen Schaden in einem großen Theil des Weinbaugebietes der Mosel und Sauer verursacht und dessen Verwüstungen zu einer Landplage zu werden drohen ;

In Erwägung, daß es somit im allgemeinen Interesse dringend geboten ist, die zur Bekämpfung dieses Insektes nöthigen Maßregeln zu treffen ;

Nach Einsicht, des Gesetzes vom 15. März 1892, über die Vertilgung der landwirthschaftlich-schädlichen Insekten und Pflanzen ;

Nach Einsicht des Gutachtens der Weinbau-Commission, in Plenarsitzung vom 19. Oktober 1905 ;

Nach Berathung der Regierung im Conseil ;

Beschließt :

Art. 1. Alles abfallende Nebholz, z. B. todte Spitzen, Büglinge, Köpfe, Knorren, Astföckel usw., die alten Bänder, namentlich die Strohbander der Weinstöcke, die alten, nicht mehr als Reb- oder Sekpfähle benutzten Pfähle sind bis zum 20. April jedes Jahres sofortig aus den Weinbergen zu entfernen. Die Frist kann erforderlichenfalls von dem Distrikts-Commissar bis zum 30. April verlängert werden. Das Zerschneiden oder Zerstören der Abfälle in den Weinbergen ist verboten.

Art. 2. Nicht entrindete Pfähle dürfen in den Weinbergen nicht zur Anwendung gelangen.

Art. 3. Zuwiderhandlungen gegen obige Bestimmungen verfallen den unter Art. 3 des Gesetzes vom 15. März, betreffend die Vertilgung landwirthschaftlich-schädlicher Insekten und Pflanzen, vorgesehenen Strafen. Dem Richter steht es zu, gemäß den Vorschriften des Art. 4 bef. Gesetzes zu verfahren.

Art. 4. Dieser Beschluß soll in's „Memorial“ eingerückt und durch Ausruf und Anschlag in allen weinbautreibenden Gemeinden des Landes bekannt gemacht werden.

Luxemburg, den 30. Oktober 1905.

Der Staatsminister, Präsident
der Regierung,
Eyschen.

Avis. — Caisse d'épargne

Par arrêté ministériel de ce jour, le préposé de la perception des postes à Hosingen a été chargé de faire des opérations comptables pour la Caisse d'épargne à partir du 1^{er} novembre prochain.

Le bureau est accessible tous les jours, pendant les heures ordinaires de service, pour les opérations de la Caisse d'épargne.

Le bureau des contributions directes et accises du dit lieu est déchargé, à partir du même jour, du service dont s'agit.

Luxembourg, le 28 octobre 1905.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.

Avis. — Service sanitaire.

Les personnes ci-après désignées sont autorisées à exercer comme sages-femmes dans le Grand-Duché; à savoir :

- 1^o *Baulich Marie* de Goesdorf;
- 2^o *Diderich-Weisgerber Anne* de Tuntingen,

3^o *Jacoby-Eyschen Louise*, veuve. de Hemsthal;

4^o *Kass Catherine* d'Oberdonven;

5^o *Kersehen-Asselburg Marie* de Sterpenich;

6^o *Lambert Marie* de Beckerich;

7^o *Mertz Anne* de Perlé;

8^o *Sturm Caroline* d'Eischen;

9^o *Zimmermann Anne* de Wormeldange.

Luxembourg, le 28 octobre 1905.

Le Directeur général des travaux publics,
CH. DE WAHA.

Avis. — Enseignement primaire.

M. Jean-Pierre *Pier* de Bonnevoie a passé dans le courant de l'année 1905 d'une manière satisfaisante l'examen pour l'obtention d'un brevet du premier rang.

La liste publiée au n° 59 du *Mémorial* de l'année courante est à compléter dans ce sens.

Bekanntmachung. — Sparkasse.

Durch Ministerial-Beschluß vom heutigen Tage ist der Postperzeptor zu Hosingen beauftragt worden, vom 1. November k. ab Operationen für Rechnung der Sparkasse vorzunehmen.

Das Amt ist jeden Tag während der gewöhnlichen Büreaustunden für den Sparkassendienst geöffnet.

Das Steuer- und Accisen-Amt daselbst ist vom nämlichen Tage ab vom betreffenden Dienst entbunden.

Luxemburg, den 28. Oktober 1905.

Der General-Director der Finanzen,
M. M o n g e n a s t.

Bekanntmachung. — Sanitätswesen.

Nachbenannte Personen sind ermächtigt, die Hebammenpraxis im Großherzogthum auszuüben, nämlich:

1. *Maria Baulich* aus Goesdorf;
2. *Anna Diderich-Weisgerber* aus Tüntingen;
3. *Luise Jacoby-Eyschen*, Wittve, aus Hemsthal;
4. *Catharina Kass* aus Oberdonven;
5. *Maria Kersehen-Asselburg* aus Sterpenich;
6. *Maria Lambert* aus Beckerich;
7. *Anna Mertz* aus Perlé;
8. *Carolina Sturm* aus Eischen;
9. *Anna Zimmermann* aus Wormeldingen.

Luxemburg, den 28. Oktober 1905.

Der General-Director der öffentlichen Arbeiten,
R. d e W a h a.

Bekanntmachung. — Primärunterricht.

Hr. J. P. *Pier* aus Bonneweg hat im Laufe des Jahres 1905 die Prüfung zur Erlangung eines Fähigkeitsbrevets ersten Ranges mit der Note „befriedigend“ bestanden.

Die in Nr. 59 des „*Mémorial*“ vom lfd. Jahre veröffentlichte Liste ist in diesem Sinne zu vervollständigen.

Avis. — Ecole agricole

Par arrêté de ce jour, M. Jos. Neuman, notaire et député à Feulen-Haut, a été nommé membre de la Commission d'inspection de l'Ecole agricole d'Ettelbruck, en remplacement de M. Schræder, décédé.

M. Neuman achèvera le terme de son prédécesseur, lequel expirera le 6 octobre 1908.

Luxembourg, le 30 octobre 1905.

*Le Ministre d'État, Président
du Gouvernement,
EYSCHEN.*

Avis. — Bourses d'études.

Par arrêté grand-ducal du 1^{er} septembre 1905 l'établissement de la fondation de bourse d'études Fanny Le Clerc a été autorisé.

Luxembourg, le 28 octobre 1905.

*Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.*

Bekanntmachung. — Ackerbauschule.

Durch Beschluß vom heutigen Tage ist Hr. Jos. Neuman, Notar und Abgeordneter zu Oberfeulen, zum Mitglied der Aufsichtskommission der Ackerbauschule zu Ettelbrück, in Ersetzung des verstorbenen Hrn. Schröder ernannt worden.

Hr. Neuman vollendet die Amtszeit seines Vorgängers, welche am 6. Oktober 1908 abläuft.

Luxemburg, den 30. Oktober 1905.

*Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
Eyschen.*

Bekanntmachung. — Studienbörse.

Durch Großh. Beschluß vom 1. September 1905 ist die Errichtung der Studienbörse Fanny Le Clerc ermächtigt worden.

Luxemburg, den 28. November 1905.

*Der General-Director der Finanzen,
M. Mongenast.*